



PRIX « ARTICLE SCIENTIFIQUE DE L'ANNÉE »

Appel à candidatures Janvier 2026

Contexte et objectif

Le Prix « article scientifique de l'année » s'inscrit dans la stratégie de la filière visant à :

- promouvoir l'excellence scientifique dans le champ des maladies rares de l'os, du calcium et du cartilage,
- valoriser les jeunes chercheurs (cliniciens, chercheurs fondamentaux ou translationnels),
- renforcer la visibilité nationale et internationale des travaux portés par les équipes OSCAR.

Ce prix vise à distinguer **un article scientifique publié**, reconnu pour sa qualité méthodologique, son originalité et son impact sur la compréhension ou la prise en charge des pathologies suivies par la filière.

Champ scientifique concerné

Les articles doivent porter sur l'une des **thématiques suivantes**, en lien avec les activités des centres de référence et de compétence ou des laboratoires rattachés à la filière [OSCAR](#) :

- Maladies rares du métabolisme du calcium et du phosphate (CaP)
- Dysplasie fibreuse des os (DFO)
- Maladies osseuses constitutionnelles (MOC)
- Syndromes d'Ehlers-Danlos non vasculaires (SED-NV)

Les travaux peuvent relever de la **recherche clinique, fondamentale, translationnelle ou en sciences humaines et sociales**.

Conditions d'éligibilité

Le prix est ouvert aux **jeunes chercheurs**, à partir du **master jusqu'à 10 ans après l'obtention de la thèse**, incluant notamment les étudiants en master, les doctorants, les post-doctorants, les internes, les chefs de clinique, les assistants hospitalo-universitaires ou jeunes statuaires.

Pour être éligible, le candidat doit :



- être **premier ou co-premier auteur** de l'article,
- avoir publié l'article entre le **1er janvier 2025 et le 31 mars 2026**,
- présenter un travail en lien direct avec une pathologie ou une thématique OSCAR.

Prix et valorisation

Le jury attribuera **trois prix**, chacun comprenant :

- la prise en charge par OSCAR, **de frais liés à la participation** à un **congrès** scientifique national ou international en lien avec les maladies rares de l'os, du calcium et du cartilage, dans la limite de 1 000 € ;
- le label officiel « **Lauréat du Prix Article Scientifique de l'année – filière OSCAR** », utilisable dans le CV, les dossiers académiques et les rapports d'activité,
- une **mise en visibilité** des travaux et du parcours du lauréat *via* les supports de communication OSCAR.

Les lauréats seront invités à présenter leur article lors d'une **communication orale** à l'occasion d'un événement scientifique OSCAR (journée scientifique, nationale, RDV de la recherche), dans une logique de **valorisation et de diffusion scientifique**.

Dossier de candidature

Le dossier devra comprendre :

- l'article scientifique publié (ou accepté si non publié en ligne),
- un résumé de **300 mots maximum** en français,
- un CV actualisé du candidat.

✉ Les dossiers sont à envoyer à : filiere.oscar@aphp.fr et meryem.sarihassoun@aphp.fr

Date limite de candidature : 31 mars 2026 à minuit

Résultats et valorisation

Les résultats seront communiqués en **juin 2026**.

Les lauréats seront informés personnellement et feront l'objet d'une **communication dédiée** via les supports institutionnels de la filière OSCAR.

Ce prix reconnaît une excellence scientifique, offre une visibilité institutionnelle et s'inscrit dans un parcours de valorisation des jeunes chercheurs au sein de la filière OSCAR.